



Communiqué de presse

Contact médias : Julien Aguiar
+ 33 6 20 31 13 49
julien.aguiar@msd.com

MSD annonce accélérer ses engagements en faveur du climat pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2025

**L'objectif de 100 % d'énergie renouvelable sera atteint 15 ans plus tôt que prévu ;
il comprend trois nouveaux contrats d'achat d'électricité virtuelle.**

KENILWORTH, N.J., Etats-Unis, le 26 avril 2021 - Le laboratoire pharmaceutique MSD, connu sous le nom de Merck & Co., Inc., Kenilworth, N.J., USA aux Etats-Unis et au Canada (NYSE : MRK) a annoncé aujourd'hui des objectifs ambitieux visant à atteindre la neutralité carbone pour l'ensemble de ses activités d'ici 2025 (émissions des champs d'application 1 et 2) et une réduction de 30% des émissions de sa chaîne de valeur d'ici 2030 (émissions du champ d'application 3)¹.

Ces objectifs sont conformes à l'état actuel des connaissances scientifiques et s'appuient sur l'engagement historique de MSD dans la prévention des impacts les plus importants du changement climatique. Ils soutiennent l'effort mondial visant à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ; accord qui vise à réduire la demande énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.

MSD atteindra la neutralité carbone de ses activités en innovant pour accroître l'efficacité de ses dépenses énergétiques et en réduisant ses émissions carbone. L'atteinte de cet objectif sera également rendue possible par l'application de normes de construction durables et la poursuite de la transition énergétique visant à ne plus recourir aux énergies fossiles. Les émissions restantes du champ d'application 1 seront compensées chaque année par un portefeuille de crédits carbone de haute qualité, incluant des suppressions de carbone.

¹ Les émissions du champ d'application 1 sont des émissions directes de gaz à effet de serre (GES) qui proviennent de sources contrôlées ou détenues par une organisation (par ex. les émissions associées à la combustion de carburant dans les chaudières, les appareils de chauffage, les véhicules).

Les émissions du champ d'application 2 sont des émissions indirectes de GES associées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de refroidissement.

Les émissions du champ d'application 3 sont le résultat d'activités provenant d'actifs qui ne sont pas détenus ou contrôlés par l'organisme déclarant, mais sur lesquels l'organisme a un impact indirect dans sa chaîne de valeur.

"Les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique sont essentiels pour la santé et la durabilité de notre planète", a déclaré Robert Davis, président de MSD. "Nos nouveaux objectifs en matière d'action climatique reflètent notre engagement continu à opérer de manière responsable et nous aideront à favoriser la durabilité à long terme pour notre entreprise, la société, les patients et les pays dans lesquels nous mettons à disposition nos médicaments et vaccins."

Signature de nouveaux accords d'achat d'électricité virtuelle

MSD accélère également de 15 ans l'objectif qu'il s'était fixé pour 2040 de s'approvisionner à 100 % en électricité renouvelable. MSD a ainsi signé trois nouveaux contrats d'achat d'électricité virtuelle (VPPA) dans des projets énergétiques à échelle industrielle au Texas et en Espagne. Ces projets permettront de réduire d'environ 35 % les émissions du champ d'application 2 de MSD en ajoutant 145 mégawatts (MW) d'énergie solaire et éolienne au réseau. MSD a précédemment signé un VPPA éolien en 2018 aux Etats-Unis, qui a ajouté 60 MW de nouvelles capacités en énergies renouvelables, tout en lui fournissant les crédits d'énergie renouvelable associés.

Pour atteindre la réduction de 30 % des émissions du champ d'application 3 d'ici 2030, MSD continuera à s'engager auprès de ses fournisseurs pour réduire leurs émissions, à encourager leur approvisionnement en énergie renouvelable, et à utiliser les procédures d'achat et d'approvisionnement existantes pour mettre en œuvre de nouvelles stratégies visant à diminuer les émissions.

"Chez MSD, nous nous attachons à adopter des moyens innovants pour réduire nos émissions, dans nos propres activités et dans l'ensemble de notre chaîne de valeur", a déclaré Jennifer Zachary, vice-présidente exécutive et General counsel, qui est également responsable de la sécurité et du développement durable du groupe au niveau mondial. "Nos nouveaux accords VPPA et notre engagement continu avec nos fournisseurs reflètent notre utilisation responsable des ressources énergétiques dans l'ensemble de nos activités."

MSD est engagé depuis de nombreuses années en faveur de la durabilité environnementale. Ces nouveaux engagements viennent ainsi étendre les objectifs et priorités fixés par MSD en 2017 qui se concentrent sur l'efficacité énergétique de ses opérations et de ses activités liées à la conception de nouveaux produits, afin de minimiser et de réduire l'impact environnemental de l'ensemble de la chaîne de valeur du groupe.

Pour en savoir plus sur les efforts de MSD en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), consultez le [rapport sur la responsabilité d'entreprise de MSD](#).

À propos de MSD

Depuis 130 ans, MSD invente pour la vie, en mettant au point des médicaments et des vaccins pour un grand nombre de maladies parmi les plus difficiles à traiter, dans le cadre de sa mission consistant à sauver et à améliorer des vies. MSD est le nom commercial de Merck & Co, Inc. dont le siège social est situé à Kenilworth, N.J., aux États-Unis. Nous démontrons notre engagement envers les patients et la santé des populations en améliorant l'accès aux soins de santé grâce à des politiques, des programmes et des partenariats de grande envergure. Aujourd'hui, MSD continue d'être à la pointe de la recherche pour prévenir et traiter les maladies qui menacent les personnes et les animaux - y compris le cancer, les maladies infectieuses telles que le VIH et Ebola, et les maladies animales émergentes - car nous aspirons à être la première société biopharmaceutique de recherche au monde. Pour plus d'informations, visitez le site www.msd.com et connectez-vous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [YouTube](#).

Déclaration prévisionnelle de Merck & Co, Inc. à Kenilworth, N.J., USA.

Le présent communiqué de presse de MSD (la "société") contient des "déclarations prospectives" au sens des dispositions relatives à la sphère de sécurité de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations sont basées sur les croyances et les attentes actuelles de la direction de la société et sont soumises à des risques et des incertitudes significatifs. Il ne peut être garanti que les produits en cours de développement recevront les approbations réglementaires nécessaires ou qu'ils seront un succès commercial. Si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent inexactes ou si des risques ou des incertitudes se matérialisent, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux présentés dans les déclarations prospectives.

Les risques et les incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les conditions générales de l'industrie et la concurrence ; les facteurs économiques généraux, y compris les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; l'impact de l'épidémie mondiale de la nouvelle maladie à coronavirus (COVID-19) ; l'impact de la réglementation de l'industrie pharmaceutique et de la législation sur les soins de santé aux États-Unis et dans le monde ; les tendances mondiales vers la maîtrise des coûts des soins de santé ; les avancées technologiques, les nouveaux produits et les brevets obtenus par les concurrents ; les défis inhérents au développement de nouveaux produits, y compris l'obtention de l'approbation réglementaire ; la capacité de l'entreprise à prédire avec précision les conditions futures du marché ; les difficultés ou les retards de fabrication ; l'instabilité financière des économies internationales et le risque

souverain ; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets de l'entreprise et d'autres protections pour les produits innovants ; et l'exposition aux litiges, y compris les litiges relatifs aux brevets, et/ou aux actions réglementaires.

La société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. D'autres facteurs susceptibles d'entraîner des résultats sensiblement différents de ceux décrits dans les déclarations prospectives figurent dans le rapport annuel 2020 de la société sur le formulaire 10-K et dans les autres documents déposés par la société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC), disponibles sur le site Internet de la SEC (www.sec.gov).

###